

Légende de la carte

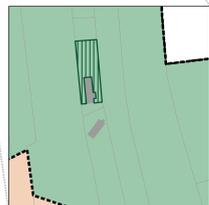
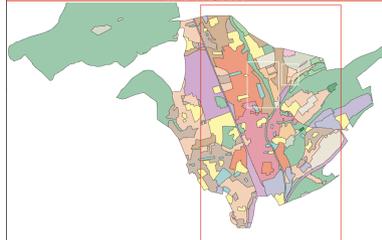
- Limites communales
- - - Limites de zones
- LES ZONES URBAINES**
- UA** Zone UA : Centre urbain dense
 - UAa : Vieille ville
 - UAb : Centre ville et quartier Carnot
 - UAc : Faubourgs denses et quartier du Fourneau
- UB** Zone UB : quartiers à vocation résidentielle
 - UBa : Quartiers d'urbanisme collectif
 - UBb : Quartiers d'habitat diffus
 - UBc : Quartiers d'habitat des faubourgs
 - UBd : Site de l'ancienne latérite
- UC** Zone UC : Deuxième phase de la ZAC du Parc à Ballons
- UE** Zone UE : Quartiers d'activités économiques
 - UEa : Quartiers à vocation commerciale dominante
 - UEb : Quartiers à vocation économique et productive dominante
- UY** Zone UY : Secteurs d'activités diverses à dominantes industrielles et économiques
- UU** Zone UU : Espaces fonctionnels
 - UUA : Dominante équipements d'intérêt collectif et services publics
 - UUB : Activités militaires
 - UUC : Infrastructures ferroviaires et autoroutières
- UL** Zone UL : Base nautique et camping des Forges
- UP** Zone UP : Cimetières, parcs ou squares urbains
- LES ZONES NATURELLES**
- N** Zone N : espaces naturels à protéger
 - NI : Vocation de loisirs et tourisme
 - Na : Aire d'accueil des gens du voyage
 - Nj : Jardins ouvriers
 - Nu : Lunette 18 - actuelle Grande Mosquée de Belfort

LES PRESCRIPTIONS

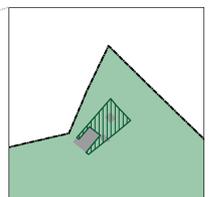
- Secteur d'orientations d'aménagement et de programmation (OAP) sectorielles
- Axe de préservation de la diversité commerciale
- Implantation réservée (IR)
- Zone de stationnement
- Périmètre de ZAC
- Plan de Prévention des Risques Inondations (PPRI)
- Zone E
- Zone U1
- Zone U2
- Zone U3
- Périmètre de protection ICPE
- Périmètre d'implantation des extensions et annexes des bâtiments (art. L151-11 et L151-12 du Code de l'Urbanisme)
- Périmètre de réapprovisionnement agricole

**VILLE DE BELFORT
PLAN LOCAL D'URBANISME**

**RÈGLEMENT GRAPHIQUE
IV.2.a1 : Plan de zonage
Centre de la commune - PARTIE EST**
Echelle : 1/3 000



Périmètres d'implantation des extensions et annexes des bâtiments (art. L151-11 et L151-12 du Code de l'Urbanisme)
Echelle 1/1000



Périmètres d'implantation des extensions et annexes des bâtiments (art. L151-11 et L151-12 du Code de l'Urbanisme)
Echelle 1/1000



Systeme de projection : Lambert 83 CC44

Origine cadastre 2019 (© droits de l'Etat réservés)
Document remis par la ville de Belfort. Edité le 10 février 2021

PLU APPROUVÉ
PAR DÉLIBÉRATION EN DATE DU 10 FÉVRIER 2021

